



2026

Règlement de la Calad'Night VTT :

- Départ groupé pour les parcours 28 et 48 km
- Horaires : départ 20h00 et clôture 1h00
- Port du casque fortement recommandé (**obligatoire** pour les enfants jusqu'à 12 ans – code de la route)
- Éclairage avant et arrière **obligatoire** (code de la Route)
- Port d'un gilet réfléchissant haute visibilité **obligatoire** (code de la route)
- Respect du code de la route et de l'environnement
- Les participants doivent être couverts par leur assurance
- Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs
- Tout mineur de moins de 15 ans devra obligatoirement être accompagné d'un adulte
- Tout abandon doit être signalé à l'organisation (N° téléphone sur plaque guidon)
- L'organisation dégage toute responsabilité en cas d'accident, chute, défaillance, consécutifs à un mauvais état de santé ou matériels défectueux, ainsi que les pertes, vols ou détérioration de matériels avant, pendant et après l'épreuve
- Respect des décisions de l'organisateur
- L'organisateur se réserve le droit de modifier le règlement ou/et les circuits pour des raisons de sécurité ou de force majeure
- Toute inscription est définitive ; aucun remboursement ne sera possible, sauf sur présentation d'un certificat médical justifié